

PROTOCOLE DE GESTION DES SITUATIONS DE HARCELEMENT et / ou D'INTIMIDATIONS

(Prévenir, soutenir et accompagner)

Identifier les signaux faibles, outils d'aide au repérage des situations.

Repérage d'une potentielle Situation d'intimidation / Harcèlement

Qui : un adulte de l'équipe d'école, l'élève victime, des pairs, la famille...



Appel à la circonscription de Firminy

Tel : 04 77 56 03 86

La secrétaire / l'IEN contacte les personnes de l'équipe ressources

Contact d'un membre de l'équipe ressource du territoire avec l'école

Entretien des parents de l'élève cible par le directeur-trice, un des référents de l'équipe ressource, ou l'infirmière scolaire.

Entretien de l'élève cible par le directeur-trice, un des référents de l'équipe ressource, ou l'infirmière scolaire.

12 à 72 heures

Réunion de l'équipe ressource pour échanger les informations et désigner les personnes qui accompagneront l'école.

Harcèlement

Intimidation

Conflit

Convocation,
Signalement,
I P

Plainte par le
directeur et /ou l'IEN

Méthode de préoccupation partagée

Entretien avec les témoins

Entretien avec le(s) intimidateur(s)

- Règlement intérieur de la classe / de l'école sur la gestion des conflits
- Vigilance sur suivi de la situation

1 à 2 semaines

Concertation des personnes ressources

Persistance de l'intimidation

Fin de l'intimidation

Equipe ressource du programme PHARE

Circonscription de Firminy

2023-2024



Arrêt du protocole.

Maintien de la vigilance auprès des élèves cibles.

Retour famille, enseignant, IEN.

1 à 2 mois